

Matériel autorisé :

Calculatrice de poche sans aucun moyen de communication, non imprimante.

Documents remis au candidat :

Le sujet se compose de 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat est prié de vérifier si le sujet est complet, dès sa distribution.

Important :

L'usage du crayon à papier n'est pas autorisé.

Les réponses inscrites au crayon à papier ne seront pas prises en compte.

Les différentes parties du sujet sont indépendantes.

PARTIES	À RENDRE
1 - ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE <ul style="list-style-type: none">- Les besoins, les biens et les services.- L'entreprise, son rôle, son marché, son environnement.- L'entreprise, les groupes sociaux, l'État.	Page 2/8 Page 3/8 Page 4/8 Page 5/8
2 - ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL <ul style="list-style-type: none">- Cadre juridique des échanges.- Contrat de travail.- Institutions politiques.	Page 7/8 Page 7/8 Page 8/8

GROUPEMENT EST	SESSION 2005	S U J E T	TIRAGES
C.A.P. Fleuriste		Coef. : 2	
ÉPREUVE : E.P.3 - Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles		Durée : 40 min	Page 1/8

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

Première partie - ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

LES BESOINS, LES BIENS ET LES SERVICES

Pour satisfaire ses besoins, le consommateur achète des biens ou des services. Pour chacune des situations suivantes, compléter le tableau à l'aide de croix en indiquant s'il s'agit :

- d'un besoin primaire ou secondaire
- d'un bien ou d'un service.

SITUATIONS	BESOIN PRIMAIRE	BESOIN SECONDAIRE	BIEN	SERVICE
Une séance dans un centre de bronzage artificiel.				
Un médicament générique pour soigner une rhinopharyngite.				
Un abonnement illimité à Internet.				
Envoi d'un bouquet à l'occasion d'un mariage en Belgique.				
Vingt heures de préparation au permis dans une auto-école.				
Achat de produits d'alimentation pour un déjeuner à la maison.				
La location d'un appartement (résidence principale).				
Achat d'un ficus.				

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

L'ENTREPRISE, SON RÔLE, SON MARCHÉ, SON ENVIRONNEMENT

Document 1

Des perspectives moins sombres autour du bassin lyonnais.

La région Vallées du Rhône et de la Loire (Loire, Rhône, Ardèche, Drôme) affiche des perspectives de recrutement plus optimistes pour 2004 que celles annoncées au niveau national. Pour preuve : le nombre d'embauches envisagées en 2004 serait en hausse de 3,8 % par rapport à 2003. 71 400 postes seraient ainsi à pourvoir en 2004 dans la région. Parmi les profils les plus recherchés dans la région figurent les professionnels exerçant dans le domaine des services aux entreprises (agents d'entretien, de sécurité, secrétaires,...) ou aux particuliers (employés de maison, animateurs socioculturels, de sport et de loisirs), ceux de la vente (vendeurs, caissiers,...) ou les employés de l'hôtellerie (serveurs, maîtres d'hôtel,...). En revanche, les intentions d'embauche diminuent fortement pour les ouvriers de l'industrie.

20minutes.fr mercredi 2 juin 2004

Article du 2 juin 2004 :

1) L'article met en avant un rôle essentiel des entreprises. Lequel ?

2) Quelles sont les deux tendances du marché du travail dans la région Vallées du Rhône et de la Loire en juin 2004 ?

3) Calculer le nombre de postes qui étaient à pourvoir en 2003.

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

L'ENTREPRISE, LES GROUPES SOCIAUX, L'ÉTAT

Document 2

Présentation et missions

L'Adéc : une association de consommateurs ouverte à tous les citoyens.

Adéc : Association de défense, d'éducation, et d'information du consommateur.

L'Adéc est une association de consommateurs créée par la Fédération de l'Éducation Nationale et agréée par le Garde des Sceaux. L'Adéc fournit à ses adhérents une aide personnalisée pour résoudre les litiges qui relèvent du droit de la consommation.

Depuis son origine, l'Adéc est tout particulièrement attachée à l'éducation des consommateurs, notamment des jeunes. Elle aide les consommateurs à devenir des citoyens-consommateurs avertis.

L'Adéc fournit à ses adhérents, informations, aides et conseils pour résoudre les litiges de la vie quotidienne, elle leur fait connaître leurs droits.

1) Citer les trois missions principales de l'Adéc.

- _____

- _____

- _____

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDATDocument 3**CD Verrouillés : premières mises en examen**

Depuis de nombreux mois les plaintes d'acheteur de CD verrouillés s'accumulaient au service courrier de l'UFC Que Choisir. Ces derniers constataient amèrement que de nombreux CD sortis de leur emballage n'étaient pas lisibles sur certains supports que ce soit des chaînes hi fi, des ordinateurs ou des autoradios.

Motif de cette incompatibilité : les CD étaient verrouillés afin de rendre impossible toute copie. Or, ce verrouillage entraînait de fait une impossibilité de lecture avec certains lecteurs de musique.

Saisie de cette affaire, la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DDCCRF) des Hauts-de-Seine a réalisé une batterie de tests pour vérifier si effectivement des dispositifs anti-copie rendaient les CD illisibles sur certains supports, la DDCCRF a saisi le Parquet de Nanterre. Après examen du dossier, le juge d'instruction du Tribunal de Grande Instance a donc décidé de mettre en examen EMI Music France, dont le directeur Éric Tong Cuong vient de démissionner, et la Fnac en qualité de distributeur et de revendeur de ce CD comportant un vice caché. Le motif de la mise en examen est intéressant : tromperie sur les qualités substantielles des CD. C'est-à-dire que EMI Music France et la Fnac ont mis sur le marché des CD comportant un vice en connaissance de ce vice.

Le volet judiciaire de cette affaire, dont l'UFC Que Choisir est partie civile commence...

Franck Attia - UFC Que Choisir - 25 août 2004

À partir de l'article du 25 août 2004 paru dans la revue Que Choisir (UFC : Union Fédérale des Consommateurs) répondre aux questions suivantes.

1) Pour quelle raison certains consommateurs se sont-ils plaints à l'UFC Que Choisir ?

2) Que signifie le sigle DDCCRF ?

3) Qui a été mis en examen et pour quel motif ?

- Personnes morales mises en examen : _____

- Motif de la mise en examen : _____

Deuxième partie - ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL

CADRE JURIDIQUE DES ÉCHANGES

Document 4

BON DE COMMANDE INTERFLORA N° 4 4655082

NOM DU CLIENT : Société SEMME TÉL. : 03 88 17 21 37

Pour que le fleuriste exécutant ait la meilleure lisibilité possible du bon de commande que vous lui faxez, pensez à écrire soigneusement en lettres MAJUSCULES, à l'encre noire. Cet original du bon de commande est réservé à la transmission. Son double doit être systématiquement remis au client.

FACE RECTO
EXEMPLAIRE VENDEUR
ET TRANSMISSION


BON DE COMMANDE INTERFLORA

A1 - ÉVÉNEMENT Remerciements, Félicitations Naissance, Baptême, Fête, Anniversaire Deuil
 Hospitalisation, Convalescence Mariage

B0 - IDÉE ALBUM N° : 6 COR NOM DU PRODUIT : COUSSIN ROND
 N° 4 4655082

B1 - PRODUIT DÉFINI OCCASIONNELLEMENT (PDO)
Accord préalable obligatoire

C1 - VENDEUR - TRANSMETTEUR
 Initiales du vendeur : _____ Vente faite le : / /



Gesies d'Amour - 64, route du Polygone
 67100 STRASBOURG - Tél. 03 90 41 24 40

C2 - PRIX

Prix Vente Exécutant (C4a)	<u>90</u> €
Complément de prix	<u>15</u> €
Colivex/Proxi (C4b)	_____ €
PRIX T.T.C.	<u>105</u> €
Dont T.V.A. à : <u>19,6</u> %	<u>17,21</u> €

C3 - RÈGLEMENT Numéraire Chèque Carte

C4 - AUTRES COMPLÉMENTS DE PRIX

C4a - Ruban Deuil - à inclure dans le prix de vente exécutant (texte en CAPITALES) : _____

C4b - Colivex (complément pour livraison exceptionnelle : recherche de tombe, aéroport, etc.)
 - Prix : libération de responsabilité

C5 - ACCORD PRÉALABLE

DI - ADRESSE DESTINATAIRE (en CAPITALES) N° 4 4655082

M. Mme Mlle

Prénom : _____

NOM : _____

Chez M : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Pays : _____

Ville : _____

Bâtiment : _____ Étage : _____ Porte : _____ Code entrée : _____

Téléphone du destinataire indispensable pour livraison : _____

D2 - JOUR ET DATE DE LIVRAISON : le / /

Matinée Après-midi Dans la journée Cérémonie

Accord préalable obligatoire de l'exécutant si horaires précisés, ci-dessous.

Avant _____ h Après _____ h _____ h

D3 - NOM ET SIGNATURE du CLIENT (donneur d'ordre)

Le 08/06/2005

Tél. : 03 88 17 21 37

de DESTINATAIRE
 Le / /

Signature : [Signature]
 Ville de provenance : _____

Cde N° 44655082
 MESSAGE

Nous vous
 présentons nos
 sincères condoléances.
 La Société Semme

INTERFLORA

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

Compléter les informations suivantes à partir de vos connaissances et du document 4 page 6/8.

1) Quel est l'objet de ce contrat ?

2) Quelles sont les parties signataires du contrat ?

- _____

- _____

3) Quelles sont les obligations de chaque partie ?

Vendeur : - _____

- _____

Acheteur : - _____

LE CONTRAT DE TRAVAIL

À partir des situations suivantes, compléter le tableau en cochant le contrat correspondant.

SITUATIONS	CONTRAT DE TRAVAIL TEMPORAIRE	CDI	CDD
Madame MARTIN a été embauchée pour trois mois afin de remplacer Madame DURAND qui est en congé maternité.			
Alain vient d'être embauché dans l'entreprise XILON, il espère y faire toute sa carrière.			
Isabelle travaille comme secrétaire intérimaire pour six semaines dans un cabinet médical.			

Préciser la signification des sigles suivants.

CDI : _____

CDD : _____

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

LES INSTITUTIONS POLITIQUES

Document 5

Le référendum

Qui décide d'organiser un référendum ?

Le Président de la République peut, sur proposition du gouvernement ou sur proposition conjointe de l'Assemblée nationale et du Sénat, soumettre au référendum tout projet de loi :

- portant révision de la Constitution,
- portant sur l'organisation des pouvoirs publics.

Autres textes soumis à référendum

Le Président de la République peut également soumettre à référendum tout projet de loi :

- portant sur des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la nation et aux services publics qui y concourent.

Le Président de la République peut également soumettre à référendum tout projet de loi tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions.

Les citoyens approuvent ou rejettent le projet de loi, en votant « oui » ou « non ».

D'après www.service-public.fr

À partir du document ci-dessus, et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes.

1) Qui peut prendre l'initiative d'un référendum ?

2) En quoi consiste cette consultation pour les électeurs ?

3) Le référendum de 2005 portera sur la constitution européenne. Combien de pays membres compte actuellement l'Union Européenne ?

4) Quel est le principal intérêt de cette union ?
